

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'ADDUCTION DE L'EAUPOTABLE
DE LA REGION D'ANGERVILLIERS**

SEANCE DU 9 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze, le neuf février à dix neuf heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESOUTER, Président.

Date de convocation : le 1er février 2012

Etaient présents :

**MM : LU – BOURDIN – POLINE – ADEL PATIENT – JOLIVOT – LONG – DESSAUX –
BLANCHARD (suppléant M ZUMELLO) – DELOGES – ROBIN – BAYEN - GLAIN
Mme : PICAULT**

formant la majorité des membres en exercice.

Personnes présentes à titre consultatif :

M COTTIN (maire d'Angervilliers) - M MOULIN

Etaient absents représentés :

M CLOU (procuration à M ADEL PATIENT) - M ZUMELLO (procuration à M BLANCHARD)

Etaient absents :

**MM : GUENNEC – CHAINTREUIL - DEMEURE - BERRICHILLO
Mmes : COLOT**

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) – EXERCICE 2012

Le Président informe le comité syndical sur l'avancement des travaux concernant la construction de l'unité de traitement des pesticides, à ce jour la mise en service des 2 forages est opérationnelle.

Le Président rappelle que le syndicat a dû contracter auprès de la Caisse d'Épargne un prêt relais pour un montant de 200 000 € pour assurer les paiements des échéances des travaux sur l'unité de traitement des pesticides qui est en partie due au retard des versements des subventions des financeurs. Ce prêt sera remboursé courant du 1^{er} semestre 2012.

En ce qui concerne le budget 2012, pour la section de fonctionnement, notre facture d'achat d'eau s'élèvera à 151 063.50 € ce qui représente notre principal poste de dépense, celle-ci est couverte principalement par le réajustement de la surtaxe votée en 2010.

Le comité Syndical n'envisage pas de gros travaux pour cette année hormis le dévoiement de Briis qui est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25